

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf à vingt, le vingt-quatre septembre, le Conseil Municipal de la commune d'ORBEIL s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Gérard GOURBEYRE, Maire d'ORBEIL.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2019

Présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Gérard GOURBEYRE, Thierry RAYNAUD, Gilles GUERET, Gisèle VIDAL, Annie DANGLADES, Christelle GARDETTE, Elisabeth CHASSEFEYRE-TIXIER, Bernard IGONIN, Adrien VIALON, Sandrine BOUSSAT, Bruno LAURENT, Bernard MERLEN

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Frédéric BOUILLAND ayant donné pouvoir à Gilles GUERET

Mireille GAYARD ayant donné pouvoir à Bernard MERLEN

Absente : Corinne MONTCULIER.

Secrétaire : Bernard MERLEN

Délibération n° 1 du 24 septembre 2019

PRESENTATION DU PROJET INTERGENERATIONNEL MICRO-CRECHE ET RESIDENCE SENIORS

Une présentation des projets a été faite aux membres du Conseil Municipal présents ainsi qu'à Mr Jean-Paul BACQUET (Président de l'API), Mr Lilian CHAUNION (Directeur Général des Services de l'API) et Mme BADUEL (Responsable de la petite enfance de l'API) par les porteurs de projets.

Délibération n° 2 du 24 septembre 2019 : SP le 01/10/2019

CLASSEMENT VOIRIE COMMUNALE 2019

Monsieur le Maire :

- Expose au Conseil Municipal que le classement actuel de la voirie communale (délibération du 25 novembre 2003 pour 19 748 ml) ne correspond plus à la réalité sur le terrain.
- Propose d'intégrer 1 106ml supplémentaires qui correspondent à des rues de bourgs et hameaux ainsi qu'à des chemins vicinaux de la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'approuver le classement de la voirie communale (suivant tableau ci-joint) pour permettre à la commune d'intégrer 1 106 mètres supplémentaires dans sa voirie communale et d'avoir un total **de 20 854ml** de voirie communale.

COMMUNE D'ORBEL



NOUVEAU CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE EN 2019

Surligné en jaune : longueur de voirie rajoutée en 2019

		Longueur en mètres	Largeur en mètres
PERTHUS			
1	de la R.D. 14 à Perthus Haut	693	3,50
3	Chemin de Vort à Perthus	2425	3,50
4	Chemin du Petit Bois	320	3,50
5	Chemin du Rossignol	280	3,20
6	Impasse du Rossignol	50	3,00
59	Rue du four à pain	63	3,00
61	Rue de l'Auberge (rue Titi)	35	5,60
62	Rue des Bateliers	43	4,20
63	Petite rue des Sapinières	19	2,00
NAVES			
9	Les Clos Hauts à Naves	597	3,00
10	Rue Centrale de Naves	220	4,00
11	Chemin de Paille	175	3,00
12	Rue de la Fontaine	102	3,00
13	Place de la Fontaine	22	3,00
14	Cote du Four	90	4,00
15	Chemin des Clos Hauts	28	2,80
16	Rue Traversière	55	3,50
17	Chemin de Beauregard à Naves	1134	3,50
60	Chemin des Combes (= chemin de Triard jusqu'au croisement)	71	5,60
65	Chemin Deneuve	57	6,50
PAILLE			
2	Impasse ERIC à Paille	22	3,00
7	de la R.D. 14 à Moidas	2255	3,50
8	Chemin du Relais	1205	4,00
24	Chemin de La Laye	45	3,50
25	Chemin de la Tronchère	745	4,00
64	Impasse Boucheron	25	10,50
BEAUREGARD			
18	Chemin de Beauregard à Terreneyre	775	4,00
19	Chemin du Pigeonnier	60	4,00
20	Chemin de Terreneyre à la R.D. 9	985	4,00
66	Chemin du Noyer	180	4,50
67	Impasse du Figuier	93	4,50
68	Rue des Caves	60	8,00
69	Chemin des Puits	170	7,00
70	Place de Beauregard	25	12,00

		Longueur en mètres	Largeur en mètres
	ORBEIL		
21	Montée de Chamblard	435	5,00
22	Rue de Beauregard	150	3,20
23	Allée des Belettes	503	6,00
26	Rue de l'Eglise	473	6,00
27	Rue des Ecoles	80	4,20
28	Allée des Roches	155	6,00
29	Rue de la Fontaine Notre Dame	286	4,00
30	Chemin de la Fontaine accès Zone Arisanale	215	7,00
66	Chemin du Colombier	230	7,00
67	Impasse de Chamblard	65	4,50
68	Chemin des Buissons	35	5,00
69	Impasse Abry (accès lotissement Abry Immo)	61	11,00

	LE CHAUFFOUR		
31	Chemin des Aires	220	4,50
32	Chemin des Aires Grandes	255	3,00
33	Chemin des Cotères	162	3,20
34	Impasse des Cotères	65	5,00
36	Chemin de la Barberie	320	3,00
37	Montée d'Ybois	930	4,00
38	Chemin entre Terreneyre et le Chauffour	255	4,00
40	Rue des Petites Aires	178	3,00
41	Rue entre les Petites Aires et la montée d'Ybois	75	3,00
42	Rue Chalvignac / Sauvadet	25	2,50
43	Chemin de la Saurette	330	6,00
44	Rue entre le chemin de la Saurette et le chemin des Gardettes	42	4,00
45	Chemin des Gardettes	410	4,00
46	Rue de Brenat	280	3,50
47	Chemin des Martres	255	3,50
48	Rue de la Borie	238	4,00
49	Impasse de la Borie	45	3,00
50	Impasse Charbouillot	40	3,00
51	Impasse des Barcelones	21	5,00
52	Rue Pierre Foury	110	4,00
53	Rue des Jardins	198	5,00
54	Impasse des Vignerons	52	3,00
55	Impasse des Menuisiers	61	4,00
56	Impasse des Martres	35	4,50
57	Impasse de la Saurette	140	5,00
58	Impasse des Toureaux	60	5,50
70	Lotissement Roubertou Impasse des Grandes Aires	80	7,00
71	Chemin des Vignes	160	6,00
	TOTAL LONGUEUR VOIRIE	20854	



Délibération n° 3 du 24 septembre 2019
SUPPRESSION DE LA LIGNE DE TELECOPIE

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal décident de résilier la ligne de téléphone 04 73 89 08 49 servant à la télécopie car elle n'est plus utilisée.

Délibération n°4 du 24 septembre 2019
INSTALLATION D'UN CAMION « PIZZAS »

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'autoriser l'installation d'un camion « pizzas » les mardis ou les samedis de chaque semaine sur le parking à côté du cimetière.